

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1267

Artikel: Les méfaits du CRI
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dommaine Public

DP

JAA

1002 Lausanne

5 septembre 1996 - n° 1267
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Les méfaits du CRI

Avec quelle assurance, avec quelle inconscience des responsables politiques manipulent les théories de l'économie politique classique! Devant la persistance du chômage, ce désordre qui perturbe l'harmonie libérale, nous sont réservées les recettes répertoriées: il faut relancer la consommation par la baisse des impôts, par l'injection d'argent dans de grands travaux qui auront des effets multiplicateurs, par la baisse du petit crédit; ou bien encore il faut aider de manière ciblée les PME car, relisez Jean-Baptiste Say, ce sont les producteurs qui créent l'emploi, donc la capacité de consommer. Toutes ces propositions ont pour caractéristique de ne rien coûter à la collectivité, même les plus onéreuses: puisqu'elles relancent l'économie et l'emploi et de surcroît les recettes de l'Etat ainsi que des assurances sociales, allégées de la charge du chômage. Ainsi parlent les escamoteurs, dont l'un fut élu président de la République française.

La mode a ses émules en Suisse aussi. Toute fusion d'entreprises, destructrice d'emplois, est présentée comme une revitalisation, garante des postes de travail pour le présent et le futur. Les restrictions budgétaires qui ont un effet déflationniste sont dites stimulantes puisqu'elles restreignent le champ étatique et élargissent celui du marché. Manquait encore le chapitre sur la baisse des impôts. Grâce aux libéraux genevois, il est désormais écrit: baisser les impôts attire de nouveaux contribuables et améliore en conséquence les recettes. C'est l'application du fameux précepte: demander moins aux contribuables et plus à l'impôt. Mais le ridicule ne tue plus.

L'économie classique part du postulat que dans un marché libre tout agit et réagit sur tout, comme dans la météorologie; mais, grâce au jeu des correctifs, la tendance permanente est à

l'ensoleillement, malgré les orages qui, en fin de compte, comme disent les paysans, nettoient le ciel. Keynes a corrigé le modèle. Le détenteur des capitaux peut refuser de subir les effets mécaniques du marché: il n'investira pas dans la production s'il anticipe des baisses de prix qui rendront son usine non rentable, ou encore il ne souscrira pas à long terme s'il escompte une hausse des taux. Dans de telles circonstances, le choix de détenir un capital improductif, en liquidités ou placé en or comme c'était la mode avant-guerre, est de bonne politique. D'où les processus imaginés de restauration de la confiance, aujourd'hui vulgarisés, mais sans effets, si ce n'est des effets d'annonce et de méthode Coué.

La question à poser: le capital improductif n'est-il pas devenu rentable? Les masses financières toujours plus considérables placées souvent à court terme sur des titres, des monnaies ou je ne sais quel produit financier, s'appuient sur l'économie productive, mais n'y participent pas. Le raisonnement ne se fait plus en termes de croissance, de production, du rapport taux d'intérêt-prix, mais en fonction des différences de valeur des supports. C'est une économie de perchoirs. Y participent même les grands groupes industriels, engagés dans des rachats d'entreprises, ce qui n'augmente pas la production et réduit l'emploi, ou dans la gestion à court terme de leur considérable trésorerie.

Le CRI (capital rentable improductif) met en échec aussi bien les modèles classiques que keynésiens. Il faut le combattre pour son parasitisme, sa capacité destructrice des liens sociaux. La monnaie européenne ira dans la bonne direction, mais elle ne sera rien sans un pouvoir politique, capable de taxer la mobilité excessive des capitaux, c'est-à-dire de rendre le capital improductif moins rentable. AG